L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 9 FEVRIER.

FEUILLETON.

LA CAPE ET L'EPEE.

PREMIÈRE PARTIE.

LE COMTE DE MONTESTRUC.

IX—(Suite).

—Je me suis toujours dit, répondit Brisquette, que si quelqu'un s'avisait de faire pour votre servante ce qu'un cavalier espagnol a fait autrefois par bravade et par pure jactance, celui-là pourrait escalader sans risque un balcon que je sais rue des Saules.

—C'est par là que vous demeurez, je pense?

Brisquette inclina la tête sans répondre.

—Et qu'est-ce qu'il a fait, ce cavalier espagnol? poursuivit Hugues.

—On ne vous a point raconté cette histoire? Un jour de fête, en présence de toute la population, il a vaillamment descendu les Pousteries à cheval.

—Et puis?

—Comment et puis! Vous ne trouvez point que ce soit assez? il a failli se rompre vingt fois le cou ce Castillan.

—Et il ne se l'est point cassé, n'est-ce pas?

—L'histoire n'en dit rien.

—Eh bien! mademoiselle, le jour de Pâques je serai sur le coup de midi sur la place d'Auch et je descendrai la grande Pousterle à cheval.

—Dimanche prochain alors?

—Dimanche prochain.

—Je crois, dans ce cas, que le cavalier dont nous parlons trouvera le soir une fenêtre ouverte derrière le balcon de la rue des Saules.

Hugues voulait pour cette expédition un beau cheval qui fit honneur à un homme disposé à se rompre les os pour une jolie fille.

Ce n'était pas une mince difficulté. A qui s'adresser pour avoir ce cheval qu'il eut voulu pareil à Bride-d'Or, le fameux cheval de Roland, ou à l'illustre Bayard, le fameux cheval-fée de Renaud de Montauban? Depuis déjà quelques années le vieux duc de Mirepoix avait rendu son âme à Dieu; M. de Saint-Elix galoppait derrière la princesse; et il était douteux qu'Agrippa eût dans son escarcelle de quoi acheter l'animal incomparable dont Hugues allait avoir besoin.

Il réfléchissait donc, lorsqu'au plus fort de cette perplexité il aperçut un valet aux couleurs de M. de Saint-Elix qui rôdait à l'entrée de la ville. Il le héla, étonné de sa présence en ce lieu. Le valet se retourna et accourut d'un air de joie.

—Eh, monsieur de Montestruc, c'est justement à vous que j'ai affaire! dit cet homme; M. le marquis, mon maître, a à vous parler.

—Serait-il donc de retour, par hasard?

—Oui, monsieur le comte, depuis hier. C'est lui qui m'a donné l'ordre de vous chercher et quelqu'un m'ayant dit, comme je me rendais à la Testere, que vous étiez à Auch, j'ai tourné bride pour vous avertir.

—Et tu dis qu'il m'attend?

—Au château de Saint-Savy, que vous connaissez. Et plus tôt vous y serez, mieux cela vaudra. J'ai même amené du cheval de nos écuries à monsieur le comte pour qu'il pût faire la route plus rapidement.

—C'est la Providence qui t'envoie, mon brave! Je prends le cheval et tu vas céder le tien à Coquelicot. Je me charge de t'excuser auprès de ton maître, et, pour la peine, voici un écu qui te permettra de bien souper.

Cinq minutes après, Hugues courait sur la route de Saint-Savy, toujours suivi de Coquelicot, qui ne comprenait rien à cette rage de galopper.

—Laisse, disait Hugues qui avait la fièvre dans le sang et envoyait des baisers à l'espace; laisse, je vais chercher le moyen de tenter un galant équipage une aventure où il y a de la gloire à gagner et la vie à perdre.

—Serviteur à l'aventure! répliqua Coquelicot.

—Alors tu n'en seras pas?

—Moi qui suis si bête, j'ai encore assez d'esprit pour ne me risquer dans les entreprises dangereuses que lorsque j'y suis forcé... et encore!

En mettant pied à terre devant la porte du château, Hugues trouva M. de Saint-Elix qui l'attendait et se jeta dans ses bras.

—Ah! mon bon Montestruc, s'écria le marquis en l'entraînant devant une table bien servie, tu vois le plus malheureux des hommes!

C'est donc un malheur qui te ramène ici?

—En doutes-tu? un malheur horrible! continua le marquis, qui venait d'éventrer un magnifique pâté.

—La princesse?...

—Tu as mis le doigt sur la plaie, mon ami.... Ah! cette princesse! Buvons à sa santé, veux-tu?

Le marquis remplit deux verres et avalant le sien d'un trait:

—Un joli vin de Chypre que je te recommande dans les occasions tristes, reprit-il. J'étais donc à Agen où je l'entourais d'attentions galantes, lorsqu'un gentilhomme du pays s'avisa de la regarder de trop près. J'envoyai un cartel à l'insolent qui m'accompagnait sur le pré. Il faut croire que j'étais mal remis de la blessure que tu m'as faite au bras, car dès la première passe le traître me perça l'épaule et le soir j'étais au lit avec la fièvre et un chirurgien à mon côté.

—Fâcheuse compagnie!

—Eh bien! toi qui du premier coup devines si bien les choses, peux tu me dire ce qui arriva le lendemain?

—Parbleu! cela va de soi! La princesse, touchée de votre infortune et de cet élan de jalousie qui en était cause, accourut mystérieusement à votre chevet....

—La princesse s'en alla et court encore!

Hugues partit d'un éclat de rire.

Le marquis déchargea un grand coup de poing sur la table.

—Comment, tu ris, bélître! s'écria-t-il. J'ai envie de te provoquer sur l'heure pour que tu achèves de me tuer.... Nous verrons si tu riras toujours quand je serai mort!

—Ma foi! répondit Hugues qui avait grand'peine à reprendre son sérieux, je ne sais pas lequel de nous finira le premier.... Tu es arrivé tout juste à point pour me venir en aide dans une entreprise d'où il peut se faire que je ne revienne pas.

—C'est ce dont je me garderai, pour t'apprendre à rire, animal, des malheurs d'un ami.... Quelle entreprise?

—J'ai fait serment de descendre la grande Pousterle du haut en bas, à cheval.

M. de Saint-Elix sauta sur sa chaise.

—Mais c'est de la folie! s'écria-t-il.

—Je le sais, et c'est bien pour cela que je me suis engagé.

—Je gage qu'il y a une femme là-dessous!

—Naturellement.

—Alors je fais l'économie des beaux discours dont j'allais te bombarder.... Pour qui cette folie?

—Pour Brisquette!

—La jolie fille de la rue des Saules! Tudieu, l'ami, tu as le goût bon! Je ne la vois jamais sans envier le sort du garnement qu'elle aimera.... Elle a des yeux à conduire les gens jusqu'en enfer et à leur faire croire que c'est le paradis.... Il fut un temps, lorsqu'une pensée noire me chiffonnait, où j'allais m'asseoir dans la boutique de son père.... Je la regardais, allant, venant et chantant comme une alouette... et le chagrin me disait bonsoir avant qu'elle eût achevé sa chanson.

—Alors tu m'approuves?

—Je crois bien! c'est moi qui descendrais et remonterais les Pousteries grandes et petites si seulement la princesse Mamiani....

Le marquis s'arrêta, soupira, puis posant la main sur l'épaule de son compagnon:

—En quoi puis-je être agréable à ta seigneurie en cette occurrence? reprit-il.

—J'ai pensé qu'il me fallait pour ce jour-là, le jour de Pâques, un beau cheval qui payât de mine et fût digne de celle qui m'a mis au défi.... j'ai donc compté sur toi....

—Tu as bien fait! Je mettrai à ta disposition le meilleur genêt de mes écuries... un bai-brun qui a des pieds de chèvre et des reins d'acier. Il te fera danser sur les cailloux de la Pousterle comme sur l'herbe d'un pré.... Il s'appelle Brin-d'Avoine.

M. de Saint-Elix prit une bouteille de vin de Malvoisie, et remplissant son verre:

—Cette pensée que chacun de nous a sa princesse m'attendrit. A la santé de Brisquette!

Il vida son verre, et l'emplissant de nouveau:

—A ta santé, mon cher comte, on ne sait pas ce qui peut arriver... Si tu meurs... je n'épargnerai rien pour consoler la dame....

—Merci, dit Hugues, tu es bon!

Le bai-brun arriva dans la soirée à la Testere. Ses jolis sabots fins laissaient à peine leur empreinte sur le sable. Il avait la souplesse d'un chat et l'élégance d'un oiseau. Agrippa, qui tournait autour et admirait la perfection de ses formes, apprit bientôt à quel usage on le destinait. Il changea de couleur.

—Bonté du ciel! quelle idée ai-je eu là de vous apprendre que vous étiez amoureux! s'écria-t-il. Elle est donc folle cette Brisquette?...

—Non, mon ami, elle est jolie.

Coquelicot et Kadour furent mis au courant de ce qui allait se passer. Coquelicot trouva que c'était extravagant, Kadour pensa que c'était tout simple.

—Mais s'il se fait tuer! dit Coquelicot.

On ne meurt qu'une fois, dit l'Arabe.

Il fut cependant convenu qu'on ne parlerait pas à Mme de Montestruc des projets de son fils.

Au moment où Brisquette avait quitté Hugues, ramenée par lui jusqu'aux portes d'Auch, elle était dans l'enchantement. Son amoureux avait vraiment la mine d'un paladin, unie à la jeunesse d'un page. Ce n'était pas la première fois qu'on parlait à Brisquette le langage de l'amour. Trop de gentilshommes fréquentaient la boutique de son père, qui était le plus fameux armurier de la ville, pour qu'elle n'en eût pas entendu les mélodies; mais jamais personne ne lui avait paru mieux fait pour en chanter la douce musique. Tout ce qu'il disait lui semblait avoir une saveur nouvelle.

—Et cependant, se disait-elle en réfléchissant, c'est un peu toujours la même chose!

Cette science pourrait paraître singulière chez une jeune fille, mais la chronique racontait que Brisquette avait prêté l'oreille avec un peu de complaisance aux discours d'un gentilhomme dont le château levait ses tourelles du côté de Mirande, et qu'en outre on avait vu rôder autour de la boutique de l'armurier, à des heures où elle était fermée, un cavalier portugais qui semblait attendre qu'une lumière parût derrière la fenêtre du petit balcon. C'est ce qui faisait, ajoutait-on, que Brisquette ne se mariait pas, malgré sa jolie figure et l'argent qu'amassait son père.

Cette idée qu'un beau garçon, un comte, allait faire une folie, et une folie pour elle seule, la ravissait. Elle songeait au dépit des belles dames et à la jalousie de ses compagnes. Des chansons voltigeaient sur ses lèvres. Quand elle allait par les rues, leste, fringante, et tirée à quatre épingles, son allure, la vivacité de son regard, l'éclat de son sourire semblaient dire:

—Personne dans tout Auch n'est adorée comme je le suis!

Cependant il lui prenait de petits frissons à la pensée du péril auquel le comte de Montestruc allait s'exposer pour l'amour d'elle. Si vraiment il allait trouver la mort dans cette tentative insensée? La veille du grand jour, elle prit le chemin des Pousteries et s'arrêta au sommet de la plus grande. A la vue de cette rampe escarpée, qui tombait des hauteurs de la ville au bord du Gers comme une échelle de pierre, elle tressaillit. Il fallait qu'elle ne l'eût jamais regardée pour demander à un cavalier d'en faire la descente. Où donc un cheval trouverait-il une place pour poser ses pieds sur cette pente raide semée de galets polis? C'était un véritable casse-cou. L'histoire de l'Espagnol était une fable, certainement. Tremblante, elle s'avança le long des maisons dont les murailles assombrissaient cette ruelle qu'on faisait voir aux étrangers comme l'une des curiosités d'Auch et au bas de laquelle la rivière creusait son lit.

—S'il s'y aventure, se dit-elle, il n'en sortira pas vivant... Et ce sera moi qui...

La pauvre Brisquette devint pâle et rentra chez elle très résolue à relever M. de Montestruc de sa promesse.

La chose avait fait du bruit, racontée par le marquis et un peu aussi par Brisquette à quelques amies dans un moment de vanité, et la nouvelle, gagnant de proche en proche, s'était répandue de la ville dans les faubourgs et la campagne où elle avait excité la curiosité de tous. Chacun se promettait d'assister à ce spectacle, si bien que lorsque vint le dimanche de Pâques, dès le matin, tout ce qu'il y avait de gens valides à Auch et dans les environs s'achemina vers l'endroit où M. de Montestruc avait fait serment d'arriver à heure fixe et où quelques uns pensaient qu'il n'arriverait pas.

C'était un jour de fête, et le soleil brillait dans un ciel sans nuages. Bientôt une foule innombrable se trouva réunie sur la place de la cathédrale. Des rumeurs bruyantes s'en élevaient par instants, et les paris s'échangeaient de groupe en groupe. Chaque fois qu'un cavalier se montrait au loin, des ondulations se faisaient dans cette cohue comme un coup de vent en creuse dans la mer.

Les dames s'étaient mises à leurs balcons pour voir passer Hugues.

(A continuer.)

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'HIVER.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nile-Orléans.

Pour Mandeville, Lewisborg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CAMELIA, Capitaine Hanover, partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 2 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington. Retour: il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les LUNDIS et JEUDIS matin.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Par suite du mauvais état du wharf de Lewisbourg, le Camelia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

C. M. SORIA, Agent.
15 mai. Aux Nos 15 et 17 rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine,
J. F. Muse, commis.

Ce bateau de première classe fera le service régulier de la Nouvelle-Orléans à Vicksburg et Davis' Bend, comme il est dit ci-dessus.

A Vicksburg, il fera jonction avec les bateaux faisant les voyages des rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower, ainsi que la ligne Anchor qui fait les voyages réguliers de Memphis, Cairo et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 117 Commune et HITE & CARLIN, 4 Tchoupitoulas.
8 août—6m

Bateau Régulier de Grand Ecore.

Départ, tous les MARDIS à 5 heures P. M.

Pour Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Alexandrie, débarcadères Newman et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires de la Rivière Rouge. Le bateau à vapeur, d'un très faible tirant d'eau

SEMINOLE,

capitaine M. C. Mitchell, commis Jos. C. Robbins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pendant toute la saison des basses eaux. Le "Pinta" sera remplacé par un bateau plus gros lorsque l'état de la rivière le permettra.

Pour fret et passage, s'adresser à LORD & McPEAKE, Agents.
25 juillet—5m. No. 46 de la rue du Camp.

Peoples New Orleans and Grand Ecore Packet Company.

Départ, tous les mercredis à 5 P. M.

POUR Grand Ecore, Montgomery, l'embouchure de la rivière aux Cannes, Cotile, Alexandrie, Norman, Barbin, ainsi que tous les débarcadères de la Rivière Rouge, le bon bateau à vapeur

BRADISH JOHNSON,
JOHN HEINN, capt.
Fd. Burke et J. O. Joffrion, commis.

Partira comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à LORD & McPEAKE, 46 Camp, N. O. DONOHUE. 29 janv

Nouvelle-Orléans et Grand-Ecore, Packet.

Jour de départ, tous les samedis, à 5 P. M.

Pour Fort de Russey, Barbin, Norman, Alexandrie, la Rivière aux Cannes, Montgomery, Grand Ecore ainsi que tous les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur

NOUVEAU BART-ABLE
R. SINNOTT, capitaine, Geo. C. HAMILTON, com.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à N. M. CARTER, 33 rue du Camp.
HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas,
BRITTON & EPPLER, 106 rue Commune,
ADAMS & WORK, 9 Commercial Place,
24 déc.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis à 5 h.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

BERTHA,
W. Burton, capitaine
J. B. Schmidt, commis.

Ce bateau laissera la Nile Orléans comme il est dit ci-dessus, prenant du fret et des passagers pour tous les atterages du Bayou des Glaizes, faisant sa jonction avec le bateau A. Minnis de Simmsport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRITTON & EPPLER, No 106 de la rue de la Commune.
5 août,—6m.

POUR LES OPELOUSAS.

Départ, tous les Mercredis, à 5 h. P. M

Pour Washington, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur

FLETA.
C. C. Picket, capitaine.
T. H. Meggait et S. Berbes, commis.

Il prendra du fret et des passagers pour tous les débarcadères du Bayou des Glaizes, ainsi que du fret pour la Côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN, No. 4 de la rue Tchoupitoulas, LOW & McPEACKE, No 46 de la rue du Camp.
14 janv

Attakapas et Atchafalaya.

Départ, MERCREDI, 27 janvier, à 5 heures P.M.

Pour Simmsport, Churchville et tous les débarcadères intermédiaires de la rivière Atchafalaya et du Bayou Chênes, pour Pattersonville, Centreville, Franklin, Charenton, Jeanerette, la Nile-Ibérie, Fausse Pointe, St-Martinville et tous les débarcadères du Bayou Têche. Le bateau à vapeur et d'un faible tirant d'eau

IDA,
capt J. P. FORGAY, commis, A. MEYNIER Sr.

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à HITE & CARLIN,
23 janv—2t. No 4 rue Tchoupitoulas.

Paquebot de la Nile-Orléans, de la Côte, de Bâton Rouge et du débarcadère de Wall.

DEPART tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS, à 10 heures A. M., à dater de VENDREDI, 23 octobre. Le bateau à vapeur

B. L. HODGE,
Capitaine P. Mc. Elroy.—Commis, F. Bergeron et J. A. Comstock.

Retour—tous les DIMANCHES et MERCREDIS soir.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 30 de la rue Conti.
14 mai—9m

Paquebot de la Côte et du College Jefferson.

Trois fois la semaine.

LE steamer WAWENOCK.
THEODULE ELFERS, Capitaine.

Partira de la Nouvelle-Orléans tous les mardis et jeudis à 11 heures du matin, et le dimanche à 9 heures du matin. Il arrivera le lundi, mercredi et vendredi.

Le fret n'est débarqué qu'en plein jour.

Pour fret ou passage s'adresser à bord.
5 fév—3m

Paquebot de la Côte et de Lafourche, Jusqu'à Thibodauxville.

Trois fois la semaine. Pour la côte et Lafourche. Le bateau à vapeur

HENRY TETE,
Capitaine J. F. Ancoin, Commis P. A. Charlet,

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à 5 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville les LUNDI et VENDREDI matin. Il descendra la côte le jour.
16 juillet—1an

Pour la Côte au-dessus de la ville.

La Nouvelle-Orléans, la côte et le débarcadère du Couvent et le White Hall Saw Mill,—Trois fois par semaine.—Le bateau à vapeur

MARY IDA,
Capitaine J. A. Ruiz; commis J. L. Boyé,

Partira de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES pendant le jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. J. COMAUX, 20 rue Conti.
13 jan—6m

Pour la Côte au-dessous de la ville.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à midi.

Pour les forts, la station de la Quarantaine Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères, le bateau à vapeur

ST. MARY,

neuf et fin marcheur, capitaine Fred Probst, F. O. Tesmoulet et A. Bozonbayre, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Le samedi seulement il étendra ses voyages jusqu'aux Forts.
4 déc—

LIGNES.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS.
LIGNE POSTALE DE NEW-YORK AU HAVRE.

Les nouveaux et splendides bateaux de cette ligne [illegible]

FRANCE, Trudelle, samedi, 23 janvier.
VILLE-DE-PARIS, Lachesnez, samedi, 6 février.
PEREIRE, Danré, samedi, 20 février.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) [illegible]

Billets d'excursion à prix réduits. [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. MACKENZIE, Agent, 55 Broadway, New-York, ou à L. GRAND, [illegible]

LIGNE DE STEAMERS DU HAVRE —ET DE LA— NOUVELLE-ORLÉANS.

Les steamers suivants, qui sont de première classe et voyagent sous pavillon espagnol seront expédiés de la Nouvelle-Orléans pour le Havre, directement.

ESPARTERO, CASTELLAR,
PELAYO, CORTES,
RIVERA, COLON,
QUEVEDO, (d'autres en construction.)

Ils passent [illegible] en tout temps, sans retard. Pour fret ou passage (excellents emménagements, bonne table y compris le vin.)

S'adresser à F. INGATE, agent, No 4 de la rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
8 juill—1an

STEAMERS—LIVERPOOL LIGNE D'ETAT.

STATE OF LOUISIANA, 2500 tonneaux, Lieut. Johnston, R. N. R.
STATE OF MINNESOTA, 2500 tonneaux, Lieut George Hamlin, R. N. R.
STATE OF ALABAMA, 2400 tonneaux, capt. D. Flint.
STATE OF VIRGINIA, 2400 tonneaux, capt. Moodie.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2500 tonneaux, capt. Knight
STATE OF GEORGIA, 2500 tonneaux, capt. L. Croner.
STATE OF NEVADA, 2500 tonneaux, cap. Braes.
STATE OF FLORIDA, 2500 "
STATE OF INDIANA, 2500 " capt. Sadler.

La compagnie émet des traites payables sur demande, et qui peuvent servir dans toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Elle vend des billets de retour (bons pour douze mois) et des billets pour toutes les parties de la Grande Bretagne, de l'Irlande ou de l'Europe.

Des billets d'immigrants (payés d'avance) pour les personnes qui désirent faire venir leurs amis ici.

De la Nouvelle-Orléans à Liverpool directement.

Le steamer STATE OF ALABAMA partira de son quai, poteau 22, Troisième district, vis-à-vis du Liverpool Bonded warehouse, le SAMEDI, 6 février 1875.

S'adresser à A. K. MILLER & CO., Agents, Au No 26 de la rue Carondelet, Nile-Orléans.
6 juillet—1an

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD partiront comme ci-dessous—

Départ:	De Brême.	Nile-Orléans
Hannover	12 janv.	14 fév.
Frankfurt	9 fév.	[illegible]
Koeln	5 mars.	[illegible]
Hannover	8 avril	[illegible]
Frankfurt	27 avril	[illegible]

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et de retour, ils touchent à la Havane et [illegible] pour embarquer et débarquer [illegible] le fret.

PRIX DU PASSAGE.

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans: Chambres [illegible] Entrepont [illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême: Chambres [illegible] Entrepont [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane: Chambres [illegible] Entrepont [illegible]

Des billets de passage de [illegible] Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
5 août—1an. Au No 36 de la rue de l'Union.

Pour New York Directement.

Ligne des Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer HUDSON, Gager, commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse DIMANCHE, 14 février, à 8 h. A. M.

Passage......$30.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON,
mai—1an. Rue Carondelet No 41

POUR VERA CRUZ,

Tampico, Tuxpan, Campeche, Progreso, La Havane et New-York.

LIGNE de steamers de la malle, de New York, de la Havane et du Mexique.

La ligne est composée des steamers
CITY OF MEXICO.....Capt. W. B. Sherwood.
CITY OF MERIDA.....Capt. J. W. Reynolds.
CITY OF HAVANA.....Capt. T. J. Philips

Le steamer CITY OF MERIDA, Commandant J. W. Reynolds, partira de son quai, au pied de la rue Calliope, 1er District, le SAMEDI, 4 février, à 8 heures du matin.

Passage pour Vera Cruz.........$80. en or.

F. ALEXANDRE & SONS, 33 Broadway, New York,

Pour fret ou passage, s'adresser à J. M. WITHERSPOON, Agent, Au No 60 de la rue Carondelet.

Le steamer CITY OF MEXICO partira le 13 mars.
13 nov—1 an.

Philadelphie via la Havane.

PHILADELPHIA AND SOUTHERN Mail Steamship Company.

POUR PHILADELPHIE via la HAVANE.

Transportant la malle des Etats-Unis.

JUNIATA, comm. J. W. Catherine. 1400 tonneaux
YAZOO, do. L. D. Barrett... 1600 tonneaux
TONAWANDA, do. C. C. Wiltbank. 1414 tonneaux
C. W. LORD, L. Colton. 1010 tonneaux

Départ, VENDREDI, 12 février, à 5 heures P. M.

Le beau steamer de 1ère classe,
YAZOO,
L. D. Barrett, commandant,

Partira de son quai, en face de la Place Jackson, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Passage pour la Havane (monnaie des E.-U.)... $35
Passage pour Philadelphie.......50
Billet donné à New-York pour tout le voyage... 50

Pour fret ou passage, s'adresser à EDWARD A. YORKE, Agent, au coin des rues Carondelet et Gravier
4 nov—1 an.

BILAN DE LA BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.

A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.

RESSOURCES

Prêts et escomptes	333,768 83
Tiré en sus	1,427 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	300,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,800 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,377 88
Dû par d'autres banques nationales	6,306 51
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	561 07
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 18
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	290 40
Echanges pour le Clearing-House	30,036 91
Billets d'autres banques nationales	10,277 00
Petite monnaie y compris les nickels	345 06
Espèces	844 18
Billets Legal Tender	70,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	[illegible]
Total	$714,922 01

PASSIF

Capital payé	$300,000 0
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	72,[illegible] 44
Billets de la Banque nationale en circulation	178,350 00
Dépôts individuels	153,[illegible] 97
Certificats de dépôts payables sur demande	[illegible]
Certificats de dépôts à terme (time)	[illegible]
Dû à d'autres banques nationales	886 37
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,798 88
Total	$714,922 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874. GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

Témoins: A. CHAFFRAY, SIGMOND KATZ, J. T. BURDEAU.

Sept—1t.

CHEMINS DE FER.

THE MOBILE LINE.

On and after November 16, 1874. Trains leave depot foot Canal street as follows: EXPRESS AND MAIL DAILY at 8 10 a. m. Through night express daily, at 4 15 p. m. Arrive: Express and Mail daily at [illegible] p. m. Through night Express, daily at [illegible] p. m. This is the only line running PULLMAN PALACE CARS to Louisville, St. Louis and Chicago. Office corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

R. P. SHUTE, General Passenger Agent.
C. H. ALLEN, General Superintendent.

LIGNE DE MOBILE.

A partir du 16 Novembre 1874, les trains partiront du dépot, au pied de la rue du Canal comme suit: EXPRESS ET MALLE, TOUS LES JOURS à 8 10 heures du matin. Express du soir tous les jours à 4 15 heures p. m. Les trains arriveront à la Nouvelle-Orléans: Express et malle, tous les jours, à [illegible] h. P. M. Express du soir, tous les jours à minuit. C'est la seule qui ait des CHARS PULLMAN jusqu'à Louisville, St. Louis et Charlotte. Bureau, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel.

R. P. SHUTE, Agent Général pour les passagers.
C. H. ALLEN, Surintendant-Général. 18 décemb

Grand chemin de fer de la Nile-Orléans, St-Louis et Chicago.

Les trains partent et arrivent comme suit: (Du dépôt, au pied de la rue Calliope.) A partir du 28 décembre

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express	7 30 A. M.	Express	11 30 P. M.
Malle	[illegible]	Malle	11 15 A. M.

CHARS DORTOIRS PULLMAN JUSQU'A St-LOUIS, CHICAGO ET LOUISVILLE.

Un seul changement de chars dortoirs jusqu'aux villes de l'Est.

Vente de billets et renseignements au No. 28 de la rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur-Général. 19 avril

New Orleans, St. Louis & Chicago R.R.Co. (Great Jackson Route.)

(From Calliope street Depot.) From December 28—1874

DEPART.		ARRIVE.	
Express	7:30 A. M.	Express	11:30 P. M.
Mail	4:35 P. M.	Mail	11:15 A. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO ST. LOUIS, CHICAGO, AND LOUISVILLE.

Only one change of sleeping cars to Eastern cities.

Tickets for sale and information given at 28 Camp Street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. april 19

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour...25 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans...la moitié.

Pour la station de Gentilly 15 cents pour aller et autant pour le retour—

Départs de la ville. Départs du Lac. [illegible]

Les dimanches un train partira toutes les heures, dès 2 heures de l'après-midi.

Les passagers qui désirent s'arrêter Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du train.

C. H. ALLEN, Surintendant-général.
8 avril—

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT 15 HEURES A. M. et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 8 heures A. M.

[illegible]

GEO. PANDELY, Surintendant. [illegible] A. WHITNEY [illegible] CO., Agents.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No [illegible] rue St-Pierre.

TROISIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 Juin 1874: [illegible]

Sur risques d'incendie	[illegible]	
de rivières	[illegible]	
de mer	[illegible]	
Total des primes		[illegible]
Plus risques non expirés pour 1873		[illegible]
		$72,746
En moins, primes remboursées		1,277
Montant net des primes reçues		$71,468
Pertes payées dans la même période:		
Sur risques d'incendie	$27,0[illegible]	
de rivières	4,747	
de mer	9,848 21	
Réfaction (rebate)	[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Loyer	1,100 00	
Impressions, annonces, fournitures de bureau	[illegible]	
Dépenses, etc, inté. et en moins	7,7[illegible] 36	
Réservé pour les risques non expirés de 74	[illegible]	$44,366
Bénéfice net		$13,[illegible]
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Billets de capital		$251,420
Primes en voie de recouvrement		13,500
Actions de banques et autres actions		24,394
Propriétés foncières		[illegible]
Billets garantis		[illegible]
Billets garantis par hypothèque		[illegible]
Effets à recevoir à courte échéance		[illegible]
Meubles et installations de bureau		2,124
En caisse		14,[illegible]
Total de l'actif		$361,760

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, à la Nile Orléans, ce [illegible] jour de juillet 1874.

ANT. DORIOCOURT, Notaire Public.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1874.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé est déclaré et porté au crédit des billets d'actions (stock notes), également qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1874 sera payé à dater du dixième jour du mois d'août 1874.

DIRECTEURS:

R M Davis	Jos David
A Socola	M Berwin
J Mizzi	David Hughes
Ernest Fraget	J J Reiss
N A Lianbias	F Sancho
B Saloy	H Manuel
J Sambola	R Dumestre
J K Gourdain	S Cambon
V Battalora	J Newhauser
J B Solari	F Jaufroid
A Haber	M Dresdovich

9 juill.

ETAT DE SITUATION —DE LA— Germania National Bank DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés		$663,759 82
Prêts sur demande		60,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus		26,500
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation		13,500
Actions et bonds divers		23,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés		9,165 04
Mobilier et accessoires		5,500 00
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse ici	[illegible]	
De dans les banques de New-York	[illegible] 71	769,490 [illegible]
Total de l'actif		$1,860,041 [illegible]

PASSIF.

Capital payé	$300,000
Excédant de fonds	37,000
Billets émis	267,000
Dépôts	1,172,094 [illegible]
Dû à des banques et à des banquiers éloignés	84,1[illegible]
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	[illegible]
Moins dépenses et taxes	[illegible]
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires)	[illegible] 75
Total du passif	[illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.
HERM. BOEHL, Caissier.

ASSURANCES.

Commercial Insurance Company of New Orleans.

HUITIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PASSIF. [illegible]

Rapport sur l'état de la Banque Nationale Mutuelle de la Nile-Orléans.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

[illegible]

Home Mutual Insurance Company DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

Conformément [illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company.

HUITIÈME ETAT ANNUEL

[illegible]

Compagnie d'Assurance "Hope" de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

[illegible]

Bureaux du Factors' and Traders' Insurance Company.

[illegible]

Second Etat de Situation

[illegible]

Mechanics' and Traders'

[illegible]

Mutual Aid and Benevolent Life Insurance

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nile-Orléans, No. 104, Rue du Canal.

Conformément [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible] de Orleans.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

[illegible]

The Freedman's Savings & Trust Co.

[illegible]

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company.

Au No. 51 de la rue du Camp. CAPITAL $500,000

[illegible]

New Orleans Credit Foncier Association.

[illegible]

BILAN DE LA GERMANIA NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

[illegible]

Banque Nationale de l'Union.

[illegible]

Banque Nationale de l'Etat.

[illegible]

Bureau de l'Union Française.

[illegible]